



MODÈLE CANADIEN DU DÉVELOPPEMENT

Manuel d'information à l'intention du parent



**BC HOCKEY**

6671 Oldfield Road
 Saanichton, BC V8M 2A1
 Tél. : (250) 652-2978
 Téléc. : (250) 652-4536

**HOCKEY ALBERTA**

1 – 7875, 48^e Avenue
 Red Deer, AB T4P 2K1
 Tél. : (403) 342-6777
 Téléc. : (403) 346-4277

**ASSOCIATION DE HOCKEY DE LA SASKATCHEWAN**

2 – 575 rue Park
 Regina, SK S4N 5B2
 Tél. : (306) 789-5101
 Téléc. : (306) 789-6112

**HOCKEY MANITOBA**

200 rue Main
 Winnipeg, MB R3C 4M2
 Tél. : (204) 925-5755
 Téléc. : (204) 925-5761

**ASSOCIATION DE HOCKEY DU DISTRICT D'OTTAWA**

1247 Place Kilborn, porte D300
 Ottawa, ON K1H 6K9
 Tél. : (613) 224-7686
 Téléc. : (613) 224-6079

**FÉDÉRATION DE HOCKEY DE L'ONTARIO**

1185 avenue Eglinton Est, porte 202
 North York, ON M3C 3C6
 Tél. : (416) 426-7249
 Téléc. : (416) 426-7347

**HOCKEY DU NORD-OUEST DE L'ONTARIO :**

216 Red River Road, porte 100
 Thunder Bay, ON P7B 1A6
 Tél. : (807) 623-1542
 Téléc. : (807) 623-0037

**HOCKEY TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR**

13B rue High
 C.P. 176
 Grand Falls-Windsor, NL A2A 2J4
 Tél. : (709) 489-5512
 Téléc. : (709) 489-2273

**HOCKEY NOUVELLE-ÉCOSSE**

6300 Lady Hammond Road, porte 200
 Halifax, NS B3K 2R6
 Tél. : (902) 454-9400
 Téléc. : (902) 454-3883

**HOCKEY PEI**

C.P. 302
 40 Enman Crescent
 Charlottetown, PE C1A 7K7
 Tél. : (902) 368-4334
 Téléc. : (902) 368-4337

**HOCKEY NOUVEAU-BRUNSWICK**

861 Woodstock Road
 C.P. 456
 Fredericton, NB E3B 4Z9
 Tél. : (506) 453-0089
 Téléc. : (506) 453-0868

**HOCKEY NORD**

47 Pine Crescent
 Hay River, NT X0E 0R5
 Tél. : (867) 874-6903
 Téléc. : (867) 874-4603

**HOCKEY QUÉBEC**

C.P. 1000, Succursale M
 4545 avenue Pierre-de Coubertin
 Montréal, QC H1V 3R2
 Tél. : (514) 252-3079
 Téléc. : (514) 252-3158



TABLE DES MATIÈRES

Manuel d'information à l'intention du parent

2 Introduction

Ce que nous savons à propos du hockey au Canada

4 Hockey Canada

L'organisation régissant le hockey amateur au Canada

5 Le Modèle canadien du développement

Objectifs du Modèle canadien du développement

Garder les meilleurs joueurs dans le système canadien

Structure au sein du système canadien de clubs

Déplacements à l'intérieur du Modèle canadien du développement

12 Éducation au sein du système de hockey canadien

Survол de l'accent placé sur l'éducation

Hockey Canada est reconnaissante envers le « Project 75 » des Flames pour son appui des initiatives du Modèle canadien du développement.

I. Introduction

Lorsque les jeunes garçons et filles commencent à jouer au hockey en bas âge auprès de diverses organisations, ils sont en quête d'une expérience à la fois amusante et enrichissante. Au fil du temps, alors qu'ils accèdent à des niveaux supérieurs, le jeu devrait encore être amusant. Cependant, l'analyse des nombreux aspects de ce qui est dans l'intérêt fondamental du joueur peut devenir plus complexe. Les renseignements suivants sur le processus peuvent représenter un défi pour les joueurs et leurs parents alors qu'ils tentent de naviguer entre les nombreux obstacles à la recherche de réponses à leurs questions avant de prendre des décisions critiques.

L'arrivée de ces « décisions critiques » survient habituellement lorsque des dépisteurs, des entraîneurs et des gestionnaires d'équipes juniors commencent à manifester un intérêt particulier pour les joueurs, et ce, dès les niveaux pee-wee (12 ans) et bantam (14 ans). Être invité à jouer pour des équipes bantam, midget et junior de l'élite peut vouloir dire que le joueur devra déménager à une autre communauté, vivre dans une autre famille et changer d'école. Dans certains cas, le joueur devra peut-être décider s'il veut déménager à l'extérieur de sa province, voire aux États-Unis.

Ce manuel à l'intention du parent a été conçu par Hockey Canada dans le but de fournir aux jeunes joueurs et à leurs parents des renseignements qui les aideront à prendre ces décisions et à s'assurer que leur choix est dans l'intérêt fondamental de l'athlète. Ce manuel se veut une introduction à ce que le système de hockey canadien offre aux jeunes joueurs. Pour de plus amples renseignements sur les ligues, les équipes et les divers programmes et occasions, vous êtes invité à consulter la rubrique du site Web de Hockey Canada consacrée au Modèle canadien du développement.





Ce que nous savons à propos du hockey au Canada

- Le hockey fait partie intégrante de la culture canadienne.
- La grande passion d'une vaste majorité de Canadiens - jeunes et moins jeunes - est de participer au jeu comme joueur, entraîneur, officiel ou administrateur, et ce, à tous les niveaux.
- L'évolution du système de développement du hockey au Canada a été unique comparativement à la plupart des systèmes de développement du sport en Amérique du Nord. Par conséquent, depuis plus de 70 ans, une infrastructure du hockey s'est développée au Canada à l'échelle de la communauté, du district et du pays pour répondre aux besoins de tous les jeunes athlètes, tant masculins que féminins.
- Durant les années 1970, une structure plus formelle visant l'organisation des ligues, des catégories de joueurs et de la certification des entraîneurs a évolué sous la direction de Hockey Canada et de sa prédécesseure, l'Association canadienne de hockey.
- La direction des instances canadiennes régissant le hockey ainsi que celle des chefs de file du sport des gouvernements fédéral et provinciaux, a donné lieu à l'investissement de sommes considérables pour promouvoir la croissance, assurer une supervision appropriée et appliquer des règlements, des règles et des contrôles uniformes à la grandeur du pays.

II. Hockey Canada – l'organisation régissant le hockey amateur au Canada

- Tout le hockey amateur au Canada est sous la compétence de Hockey Canada. Le siège social de l'organisation se situe dans l'aréna Father David Bauer de Calgary en Alberta. C'est là que se trouvent les équipes nationales féminines et masculines du Canada et les bureaux de l'administration, du développement, des communications et des événements nationaux.
- Hockey Canada (HC) est la seule organisation régissant le hockey amateur au Canada. C'est elle qui gère les programmes nationaux de hockey en collaboration avec ses nombreuses divisions provinciales et territoriales, la Ligue canadienne de hockey (LCH), le Sport interuniversitaire canadien (SIC) et l'Association canadienne du sport collégial (ACSC).
- Les origines du hockey au Canada n'ont jamais été clairement établies. Plusieurs villes revendiquent cet honneur, notamment Montréal, Halifax et Kingston, et sans doute que la controverse continuera d'exister tant que ce sport fera partie de nos vies.

La première organisation à s'occuper de l'administration et du développement de ce sport fut l'Association de hockey de l'Ontario, créée le 27 novembre 1890.

Avec les années, ailleurs au Canada, des organisations sont nées, et le 4 décembre 1914, la première réunion de l'organisme national connu sous le nom d'Association canadienne de hockey amateur, a eu lieu à Ottawa, au Château Laurier. Alors qu'il était approprié que la première réunion ait lieu dans la capitale du Canada, la création de l'organisation est créditée à un groupe d'hommes de cette ville de l'Ouest réputée pour sa participation au hockey : Winnipeg.

L'Association canadienne de hockey amateur est devenue l'Association canadienne de hockey en 1994 lorsque l'ACHA a fusionné avec Hockey Canada. En 2003, l'organisation est formellement devenue Hockey Canada.

- La structure de Hockey Canada comprend 13 divisions membres qui gèrent chacune la programmation de Hockey Canada sur leur territoire. La compétence directe du hockey amateur ne s'étend toutefois pas à la Ligue canadienne de hockey, au Sport interuniversitaire canadien et à l'Association canadienne de sport collégial. Ces organisations sont désignées comme des membres affiliés de Hockey Canada et elles jouissent de nombreux privilèges associés au fait d'être membre. Ces trois groupes ont une structure formelle qui régit leurs activités au sein de leurs propres ligues et conférences tout en entretenant une étroite relation de travail avec Hockey Canada.



III. Le Modèle canadien du développement

a) Objectifs du Modèle canadien du développement

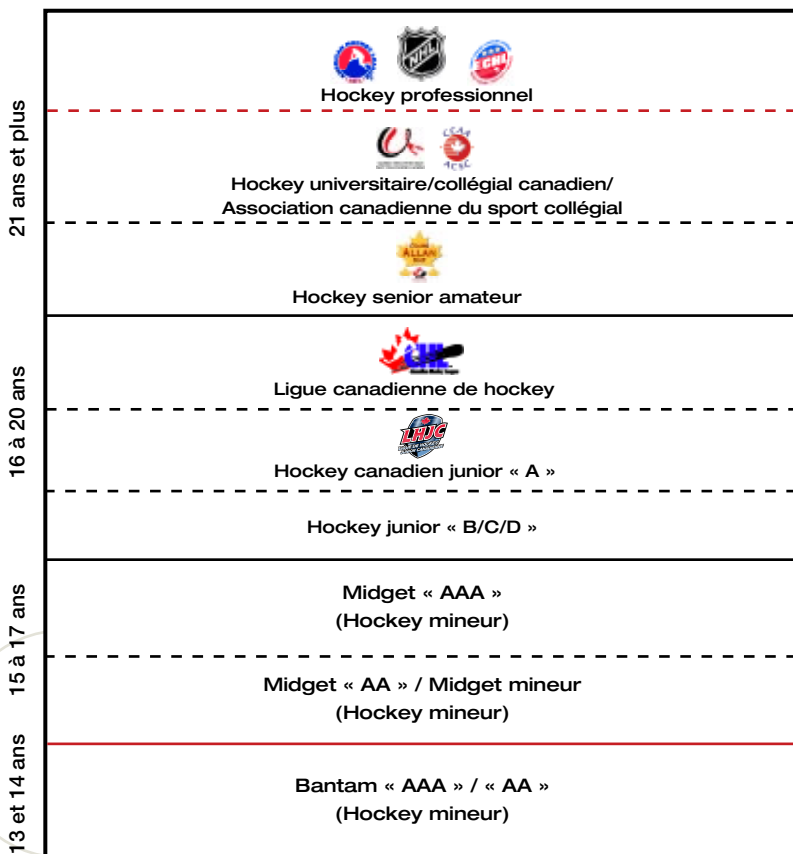
- Créer un système amélioré, plus uniforme pour promouvoir la progression et le développement des joueurs canadiens au sein du système canadien de clubs.
- Garder les meilleurs joueurs amateurs dans le système canadien en offrant un programme qui répond à leurs besoins en matière de hockey et d'éducation au Canada.
- S'assurer que les systèmes de clubs sont conçus pour se compléter les uns les autres et non pour se faire concurrence.
- Développer un système de clubs qui permet au joueur de cheminer à une allure appropriée qui est dans l'intérêt fondamental du développement individuel du joueur.

b) Garder les meilleurs joueurs dans le système canadien

- Le Canada est depuis longtemps réputé pour produire des joueurs de hockey de talent et, depuis des décennies, il est le premier producteur de joueurs possédant les habiletés requises pour accéder à la LNH.
- Le Canada offre non seulement le meilleur système de développement du hockey au monde, mais il accorde aussi d'excellentes occasions en matière d'éducation sans compromettre les objectifs scolaires.
- Pour cette raison, il est dans l'intérêt fondamental des jeunes joueurs de l'élite canadienne de poursuivre toute leur carrière au hockey amateur au pays.
- En demeurant dans le système canadien de développement du hockey, les jeunes joueurs ont non seulement les meilleures chances de développer suffisamment leurs habiletés au hockey pour leur permettre d'évoluer dans une ligue professionnelle, mais aussi d'atteindre leurs objectifs scolaires.
- Les dirigeants du hockey comprennent l'importance de lier le développement de l'élite au hockey à un programme éducatif qui encourage les joueurs à accorder l'attention nécessaire à leurs études secondaires, à terminer leurs cours dans le temps prévu et à obtenir les compétences nécessaires pour accéder à un programme postsecondaire universitaire ou technique.

- Pour encourager cette façon de faire, les intervenants du hockey partout au pays, des programmes midgets jusqu' au hockey junior majeur, ont travaillé à développer le Modèle canadien du développement qui facilite cette démarche continue.
- La Ligue canadienne de hockey (LCH) produit plus de joueurs pour la LNH que n'importe quelle autre ligue de développement du monde tout en accordant le plus grand nombre de bourses pour des études postsecondaires au Canada.

Tableau 1: Progression des joueurs selon les étapes du développement





Faire l'expérience de la LCH, c'est beaucoup plus que jouer au hockey. Les joueurs de la LCH ont une occasion unique de développer des habiletés fondamentales cruciales. Les équipes des trois ligues membres de la LCH se sont engagées à produire non seulement des joueurs de hockey de la meilleure qualité, mais aussi des personnes qui vont réussir dans la vie. Au sein de la LCH, un joueur peut participer au plus haut niveau de jeu du système canadien en ne compromettant aucunement ses objectifs en matière d'éducation.

- Le principe fondamental du système de clubs est que les organisations à tous les niveaux se complètent plutôt que de se faire concurrence, afin de permettre aux joueurs de cheminer dans leur développement et de participer au plus haut niveau de jeu correspondant à leurs habiletés.
- Bien que les joueurs soient encouragés à jouer au plus haut niveau possible au sein du système canadien, l'allure de leur progrès sera déterminée et guidée par la maturité et le développement intégral du joueur.
- Les joueurs sont invités à étudier tous les choix qui leur sont offerts dans le système canadien aux niveaux junior majeur, junior « A », junior « B » et, au bout du compte, dans les rangs universitaires et collégiaux canadiens.
- Il est essentiel d'encourager les joueurs à participer à la compétition au plus haut niveau possible au sein du système. Les joueurs qui possèdent des habiletés extraordinaires jumelées à la maturité physique et psychologique nécessaire doivent accéder au niveau approprié pourvu que l'occasion offerte leur permette de se développer en jouant régulièrement. Les équipes doivent accepter d'être patientes lorsqu'elles fixent l'allure du cheminement du joueur dans le système et d'agir dans l'intérêt fondamental du développement intégral du joueur. Tous les niveaux reconnaissent que si un joueur est incapable d'évoluer au plus haut niveau du système canadien - la LCH - il se doit de garder tous ses choix ouverts. Si les circonstances ne sont pas favorables à l'intérêt fondamental du joueur, le joueur et ses parents ou tuteurs seront conseillés quant à la situation et ils seront informés des choix qui s'offrent au joueur pour qu'il poursuive sa carrière.

- Afin de structurer le système pour que les meilleurs joueurs du Canada restent au Canada et participent au système canadien du développement, notre objectif est de concevoir une structure qui répond aux besoins de tous les joueurs et qui augmente le nombre de joueurs qui, chaque année, choisissent de faire partie du système canadien. Les joueurs conservent toutefois le droit d'étudier les choix qui leur sont offerts à l'extérieur du modèle canadien.

c) Structure au sein du système canadien de clubs

- Le tableau suivant présente la structure de participation au sein du système canadien de clubs :

Tableau 2 : Groupe d'âges au sein de chaque division du hockey

NIVEAU / ÂGE	13	14	15	16	17	18	19	20
Junior majeur				•	•	•	•	•
Junior « A »				•	•	•	•	•
Junior « B »				•	•	•	•	•
Junior « C » / « D »				•	•	•	•	•
Midget « AAA »			•	•	•			
Midget « AA »			•	•	•			
Bantam « AAA »	•	•						

- Plusieurs niveaux de hockey sont offerts aux jeunes joueurs de 13 ans à 20 ans dans le système canadien.





Junior majeur

- La Ligue canadienne de hockey regroupe 60 franchises réparties en trois ligues régionales
 - Ligue de hockey de l'Ouest (22)
 - Ligue de hockey de l'Ontario (20)
 - Ligue de hockey junior majeur du Québec (18)
- Chefs de file du développement des joueurs pour la LNH et d'autres ligues professionnelles
- Les joueurs de la LCH conservent leur admissibilité à jouer au sein du système universitaire et collégial canadien.
- Offre des bourses d'études complètes pour les joueurs qui n'accèdent pas aux plus hauts rangs professionnels
- Les équipes championnes des ligues se qualifient pour la Coupe Memorial (championnat de la LCH).
- Premier fournisseur de joueurs, d'entraîneurs et d'officiels représentant le Canada au Championnat mondial junior, au Championnat mondial des moins de 18 ans et au Défi mondial de hockey des moins de 17 ans

Junior « A »

- La Ligue canadienne de hockey junior « A » est composée de plus de 140 équipes réparties entre 10 ligues provinciales et régionales membres.
- Elle permet le développement supplémentaire de joueurs de 16 à 18 ans avant leur accession au junior majeur.
- Elle permet le développement supplémentaire de joueurs de 19 et 20 ans qui veulent profiter d'autres occasions.
- Elle permet le développement et maintient l'admissibilité des joueurs qui veulent jouer au hockey collégial et universitaire partout en Amérique du Nord et à l'étranger.
- Elle crée des occasions de présenter les athlètes à la LNH par l'entremise du Programme d'excellence de la LCHJA, y compris le match des espoirs de la LCHJA et le Défi mondial junior « A ».

Junior « B »

- Ligues organisées et régies à l'échelle provinciale, régionale et locale
- Le junior « B » permet le développement supplémentaire de joueurs de 16 à 18 ans avant leur accession au junior « A », au junior majeur , au hockey universitaire ou au hockey professionnel.

Junior « C » / « D »

- Offre des occasions supplémentaires à tous les joueurs d'âge junior de cheminer dans le système. Il peut également être une introduction au hockey junior pour de nombreux joueurs sortant des rangs midgets.

Midget « AAA »

- Le plus haut niveau de hockey de la catégorie midget
- Ligues organisées et régies à l'échelle provinciale et régionale
- Un des objectifs est de permettre aux joueurs de se développer en vue d'accéder aux programmes du junior et du junior majeur.
- Participation à des championnats régionaux et au Championnat national de Hockey Canada, la Coupe Telus

Midget « AA »

- Un des buts est de développer des joueurs pour qu'ils accèdent aux programmes midget AAA et juniors A ou B.

Bantam « AAA »

- Le plus haut niveau de hockey pour les meilleurs joueurs appartenant à la catégorie bantam (13 et 14 ans)
- Un des objectifs est de permettre aux joueurs de se développer en vue d'accéder au niveau midget « AAA ».





d) Déplacements à l'intérieur du Modèle canadien du développement

- Un système de développement réaligné, fondé sur une meilleure coopération entre les intervenants (ligues et équipes) de toutes les catégories est structuré de façon à encourager tous les meilleurs joueurs provenant du système du hockey mineur canadien de rester au Canada et d'évoluer au junior majeur ou au junior « A » après avoir évolué aux niveaux bantam et midget.
- Les joueurs sont encouragés à participer à la compétition au plus haut niveau possible au sein du système canadien de clubs. Toutefois, les équipes acceptent d'être patientes lorsqu'elles fixent l'allure du cheminement du joueur dans le système et d'agir dans l'intérêt fondamental du développement intégral du joueur.
- Les joueurs incapables d'évoluer au hockey junior majeur sont incités à étudier les autres choix offerts par le système canadien, y compris le junior « A », le junior « B » et les rangs universitaires et collégiaux.
- Advenant qu'un joueur possède des habiletés extraordinaires jumelées à la maturité physique et psychologique nécessaire, il doit être encouragé à accéder au prochain niveau. Si les circonstances ne sont pas favorables à l'intérêt fondamental du joueur, on conseillera au joueur de retarder son passage au niveau supérieur.

IV. Éducation au sein du système de hockey canadien

a) Survol de l'accent placé sur l'éducation

- Les joueurs de l'élite au hockey souhaitent continuer de jouer au plus haut niveau de compétition possible. La majorité des joueurs de l'élite choisissent les ligues de hockey junior majeur afin d'améliorer leurs chances d'accéder aux rangs professionnels.
- Habituellement, les joueurs accédant au junior majeur ou à d'autres ligues juniors à l'âge de 16 ou de 17 ans n'ont pas terminé leurs études secondaires. Par conséquent, les parents peuvent être inquiets du développement scolaire de leur fils dans ce milieu où la compétition est très intense. Dans la LCH, les joueurs ont la chance de poursuivre leurs études, de terminer leurs études secondaires dans le temps normal et de suivre des cours postsecondaires tout en jouant dans la ligue.
- Les administrateurs, les entraîneurs et les bénévoles du hockey élite ont pris un engagement envers le développement intégral de la personne qui leur a été confiée. Puisque l'éducation est un élément critique pour toutes ces organisations, il est d'une importance capitale d'avoir un leadership qui permette de répondre aux besoins scolaires de ces jeunes hommes.
- Le hockey junior majeur et le hockey junior offrent un milieu dans lequel le joueur peut profiter du développement de haute performance sans compromettre son éducation.
- Pendant que le joueur évolue au niveau élite du hockey, une équipe de professionnels du domaine de l'éducation est en place pour l'appuyer dans son cheminement scolaire. Cette équipe comprend, entre autres :
 - les directeurs des services pédagogiques de la ligue;
 - les conseillers pédagogiques des clubs individuels;
 - les conseillers pédagogiques d'écoles secondaires et de collèges dans les endroits où évoluent les équipes juniors;
 - le conseiller pédagogique de l'école secondaire que fréquente le joueur.
- Tous les clubs de la LCH ont une équipe d'experts en éducation qui sont responsables de :
 - donner des conseils aux joueurs avant qu'ils s'inscrivent à un programme de hockey élite;



- superviser le rendement scolaire pendant l'année scolaire - pendant la saison de hockey et lorsque le joueur retourne à son école locale;
 - conseiller les joueurs quant à leur choix de cours et aux exigences requises pour la délivrance du diplôme;
 - renseigner les joueurs sur les programmes offerts dans les collèges, les écoles du secteur professionnel et les universités après qu'ils ont terminé leurs études secondaires.
- Tous les sports de l'élite, comme le hockey junior majeur et junior canadien, devraient offrir un milieu exceptionnel pour aider les jeunes hommes à développer les caractéristiques personnelles fondamentales qui leur seront utiles pour améliorer leur carrière lorsqu'ils auront cessé de jouer au hockey. Parmi ces caractéristiques, notons :
 - des habiletés sportives et une excellente forme physique;
 - une discipline personnelle;
 - la capacité de composer avec l'adversité et la pression;
 - la capacité de gérer son temps lorsqu'il faut équilibrer les exigences d'une compétition intense, les heures d'entraînement, les déplacements et un bon rendement scolaire;
 - une excellente compréhension de la notion d'« équipe »;
 - les habiletés mentales requises pour analyser une situation et prendre rapidement des décisions en situation de stress;
 - une compréhension du sens de prendre un « engagement ».
 - Ces caractéristiques personnelles comprennent toutes les autres qualités personnelles comme l'intégrité, l'honnêteté, de bonnes valeurs morales et un comportement personnel qui font partie du jeu à tous les niveaux.
 - Grâce à ces qualités inhérentes, les joueurs qui ont évolué dans le junior majeur et le junior « A » sont dans la mire des universités et des collèges canadiens. Les entraîneurs au hockey de ces maisons d'enseignement recherchent ces athlètes pour améliorer leurs programmes. Dans les faits, les qualités inhérentes décrites ci-dessus constituent une base solide qui permet aux joueurs du junior majeur et du junior « A » de réussir sur le plan scolaire et d'obtenir un diplôme ou un certificat d'études postsecondaires.

- Pour les athlètes qui n'ont pas la chance de jouer au hockey au plus haut niveau, les programmes de hockey universitaires et collégiaux sont une progression naturelle du Modèle canadien du développement. C'est là que les joueurs peuvent continuer de perfectionner leurs habiletés, de jouer à un niveau très élevé et, souvent, d'accéder au hockey professionnel une fois leurs études terminées et leur diplôme ou certificat en main.
- Tous les clubs et toutes les ligues de la Ligue canadienne de hockey (Ligue de hockey de l'Ouest, Ligue de hockey de l'Ontario et Ligue de hockey junior majeur du Québec) offrent des bourses d'études qui permettent aux joueurs de poursuivre des études collégiales ou universitaires au Canada lorsqu'ils quittent le junior majeur. Les bourses d'études offertes aux joueurs de la LCH peuvent varier légèrement d'une ligue à l'autre. Par contre, tous les joueurs qui ne ratifient pas un contrat avec un club de hockey professionnel de haut niveau sont admissibles aux bourses d'études une fois leur admissibilité au junior révolue.





Tableau 3 : Bourses d'études de la LCH

	OHL	WHL	LHJMQ
Admissibilité des joueurs	Un an pour chaque année jouée ou partie d'une année inscrit sur la liste des joueurs actifs du club	Un an pour chaque année ou partie d'une année inscrit à l'alignement des joueurs actifs du club	Doit avoir joué au moins 2 ans Doit avoir joué à l'âge de 19 ans
Plafond annuel	Négocié par chaque club	Selon les frais de scolarité, les frais obligatoires et les manuels dans une université publique dans la province de résidence du joueur	Maximum de 10 500 \$ si le joueur a joué 3 ans Maximum de 7 000 \$ si le joueur a joué 2 ans 3 500 \$/année pour un maximum de 3 ans
Activation de la bourse d'études	Maximum de 18 mois suivant le départ de l'OHL	Après une saison complète ou une année scolaire après son départ de la WHL	Au cours du mois de septembre suivant la fin de la période d'entraînement du joueur au niveau junior
Prestations échelonnées	Choix de 1 ^{re} ronde : manuels, frais de scolarité, vivre et couvert et frais obligatoires Choix de la 2 ^e à la 15 ^e ronde : manuels, frais de scolarité et frais obligatoires	Pas échelonnées	Pas échelonnées
Nbre maximal d'années d'admissibilité du joueur	5	5	3
Partenariat avec des universités	Oui	Entente officielle de partenariat entre la CWJAA et la WHL. Sous-comité mixte actif CWJAA-WHL	Oui
Programmes locaux de financement du club	Oui	Oui - toutes les équipes : tirages moitié-moitié, tournois de golf et autres activités de financement	Oui
Procédure de divulgation annuelle de la responsabilité en matière d'éducation	Oui	Chaque club divulgue sa responsabilité pour les bourses d'études au bureau de la ligue	Oui

De plus amples renseignements sur les programmes canadiens de bourses d'études des ligues junior majeur et junior « A » sont affichés sur les sites Web suivants :

LIGUE CANADIENNE DE HOCKEY

Ligue de hockey de l'Ontario (OHL)	www.ontariohockeyleague.com
Le meilleur de deux mondes	www.bestofbothworlds.ca/hm
Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ)	www.lhjmq.qc.ca
Ligue de hockey de l'Ouest (WHL)	www.whl.ca/education

LIGUE CANADIENNE DE HOCKEY JUNIOR « A »

Ligue canadienne de hockey junior A (CJAHL)	www.cjhlhockey.com
Ligue de hockey de la Colombie-Britannique (BCHL)	www.bchl.bc.ca
Ligue de hockey junior de l'Alberta (AJHL)	www.ajhl.ab.ca
Ligue de hockey junior de la Saskatchewan (SJHL)	www.sjhl.sk.ca
Ligue de hockey junior du Manitoba (MJHL)	www.mjhlhockey.ca
Ligue internationale de hockey junior du lac Supérieur (SIJHL)	www.sijhl.com
Ligue provinciale de hockey junior de l'Ontario (OPJHL)	www.opjhl.ca
Ligue centrale de hockey junior A (CJHL)	www.cjhl.on.ca
Ligue de hockey junior AAA du Québec (LHJAAAQ)	www.lhjaaaq.qc.ca
Ligue de hockey junior A des Maritimes (MJAHL)	www.mjahl.com
Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario	www.nojhl.com

Pour plus de renseignements sur le Modèle canadien du développement, veuillez communiquer avec Hockey Canada ou consulter le site Web de Hockey Canada, le www.hockeycanada.ca

Téléphone : (403) 777-3636

Télécopieur : (403) 777-3635

